

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 18 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-124

OBJET : Désignation des représentants de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)

Membres en exercice	90
Présents titulaires	73
Représentés	13
Absents	4

Votants	86
Abstention	2
Suffrages exprimés	86
Pour	84
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary-France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Jacques Alain BENISTI représenté par Michel OUDINET, Adrien CAILLEREZ représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Isabelle DALLEAU représentée par Jean-Pierre SPILBAUER, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Carole DRAI représentée par Nicole CERCLEY, Monique FACCHINI représentée par Catherine CHETARD, Marie KENNEDY représentée par Valérie ZELIOLI, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Marie-Hélène MAGNE représentée par Hervé GICQUEL, Catherine PRIMEVERT représentée par Mary-France PARRAIN, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Yoann RISPAL, Pascale TRIMBACH représentée par Florence CROCHETON

Absents :

Christian CAMBON, Nassim LACHELACHE, Régis PIO, Jean-François VOGUET

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20171220-D17-124-DE Date de télétransmission : 20/12/2017 Date de réception préfecture : 20/12/2017
--

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE&BOIS

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

OBJET : Désignation des représentants de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5219-2, L. 5219-5, L.5711-1, L. 5711-3, L. 5211-1 et suivants, L.2121-7 et suivants, L. 2121-21, L. 2122-1 et suivants, L.2122-7 et suivants,

VU le décret n° 2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU la délibération n°16-15 du 8 février 2016 relative à l'adhésion de Saint-Maur-des-Fossés au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France,

VU la délibération n°16-16 du 8 février 2016 relative à la désignation des représentants du Conseil de territoire pour siéger au sein du Syndicat des eaux d'Ile-de-France,

VU la délibération n°16-75 en date du 03 mai 2016 relative à la demande d'adhésion de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne&Bois au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France,

VU l'arrêté préfectoral n°75-2017-09-28-005 en date du 28 septembre 2017 portant adhésion à compter du 1^{er} janvier 2018 des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne&Bois et Vallée Sud Grand Paris au Syndicat des eaux d'Ile-de-France,

VU les statuts du Syndicat des eaux d'Ile-de-France,

CONSIDERANT que l'Etablissement Public Territorial s'est substitué à ses communes membres au sein du Syndicat des eaux d'Ile-de-France à compter du 1er janvier 2016 et que cette substitution est effective jusqu'au 31 décembre 2017 au plus tard,

CONSIDERANT qu'à l'issue de cette période, le Conseil de territoire doit redésigner des délégués pour représenter l'Etablissement Public Territorial au sein du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, qui siégeront à compter du 1^{er} janvier 2018,

CONSIDERANT que pour la désignation de ces représentants au Syndicat des eaux d'Ile-de-France, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune membre de l'Etablissement Public Territorial, élus par l'assemblée délibérante de ce dernier,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales les nominations doivent se dérouler au scrutin secret néanmoins, le Conseil de territoire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

CONSIDERANT les candidatures de :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Bry-sur-Marne	Vincent PINEL	E. GILLES DE LA LONDE
Champigny-sur-Marne	Jean Jacques GUIGNARD	Caroline ADOMO
Charenton-le-Pont	André ROURE	Isabelle OBENANS
Fontenay-sous-Bois	Delphine FENASSE	Sylvie CHARDIN
Joinville-le-Pont	Jean Jacques GRESSIER	Jean Marie PLATEL
Maisons-Alfort	Philippe EDMOND	Karine PEREZ

Accusé de réception en préfecture
994-200057941-20171220-D17-124-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017

Nogent-sur-Marne	Sébastien EYCHENNE	Jean Paul DAVID
Le Perreux-sur-Marne	Pierre CARTIGNY	Eric COUTURE
Saint-Mandé	Julien WEIL	Albert DANTI
Saint-Maur-des-Fossés	Sylvain BERRIOS	Pierre-Michel DELECROIX
Saint Maurice	Christian CAMBON	Krystina BEHETRE
Villiers-sur-Marne	Jean Claude CRETTE	Christiane MARTI
Vincennes	Bertrand PITAVY	Eric BENSOUSSAN

CONSIDERANT qu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein du syndicat mixte,

DELIBERE

DECIDE à l'unanimité de renoncer au scrutin secret et d'adopter à mains levées la désignation des représentants l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois au sein du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France ;

DECLARE élus, pour représenter l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois au sein du comité syndical du Syndicat des eaux d'Ile-de-France à partir du 1^{er} janvier 2018,

En qualité de délégués titulaires :

Communes	Délégués titulaires
Bry-sur-Marne	Vincent PINEL
Champigny-sur-Marne	Jean Jacques GUIGNARD
Charenton-le-Pont	André ROURE
Fontenay-sous-Bois	Delphine FENASSE
Joinville-le-Pont	Jean Jacques GRESSIER
Maisons-Alfort	Philippe EDMOND
Nogent-sur-Marne	Sébastien EYCHENNE
Le Perreux-sur-Marne	Pierre CARTIGNY
Saint-Mandé	Julien WEIL
Saint-Maur-des-Fossés	Sylvain BERRIOS
Saint Maurice	Christian CAMBON
Villiers-sur-Marne	Jean Claude CRETTE
Vincennes	Bertrand PITAVY

En qualité de délégués suppléants :

Communes	Délégués suppléants
Bry-sur-Marne	E.GILLES DE LA LONDE
Champigny-sur-Marne	Caroline ADOMO
Charenton-le-Pont	Isabelle OBENANS
Fontenay-sous-Bois	Sylvie CHARDIN
Joinville-le-Pont	Jean Marie PLATET
Maisons-Alfort	Karine PEREZ
Nogent-sur-Marne	Jean Paul DAVID
Le Perreux-sur-Marne	Eric COUTURE
Saint-Mandé	Albert DANTI
Saint-Maur-des-Fossés	Pierre-Michel DELECROIX

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20171220-D17-124-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017

Saint Maurice	Krystina BEHETRE
Villiers-sur-Marne	Christiane MARTI
Vincennes	Eric BENSOUSSAN

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun.

Le Président,



Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20171220-D17-124-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017